



Communiqué aux médias

Fribourg, le 5 février 2021

Nouvelle loi sur le tourisme : la nature est la grande oubliée

La direction de l'économie et de l'emploi a mis son avant-projet de loi sur le tourisme en consultation jusqu'à mi-février. La liste des destinataires invités à se prononcer est longue, mais les organisations de protection de la nature et du paysage y font cruellement défaut. Pro Natura Fribourg et le WWF Fribourg déplorent ce faux-pas politique. Les deux organisations constatent également que les intérêts de l'environnement, de la nature et du paysage ne sont absolument pas pris en compte dans cette nouvelle loi, consacrant une vision du tourisme étriquée sous l'angle économique uniquement.

Afin de favoriser l'essor touristique dans le canton de Fribourg, une révision complète de la loi sur le tourisme est en cours. Un avant-projet a été mis en consultation jusqu'à la mi-février auprès des partis politiques et de nombreux secteurs. Fait choquant, aucune organisation de protection de la nature et du paysage n'a été invitée à prendre part à la consultation. Pro Natura Fribourg et le WWF Fribourg déplorent ce grave manquement.

En effet, le secteur touristique a un fort impact environnemental. A l'heure où nous subissons de plein fouet la crise écologique et climatique, il est aberrant que le canton de Fribourg ne saisisse pas l'importance d'associer les milieux de protection de l'environnement, de la nature et du paysage à un tel processus.

Cette nouvelle loi aurait dû être l'occasion d'entériner les bases d'un développement touristique respectueux de l'environnement, de la nature et du paysage dans la législation fribourgeoise. Mais loin s'en faut ! Au contraire, plus aucune référence n'est faite aux aspects nature et paysage dans la nouvelle mouture de la loi. Le principe d'un développement touristique compatible avec la protection de l'environnement, de la nature et du paysage, inscrit dans la loi actuelle, a été biffé. Cela fait craindre à Pro Natura Fribourg et au WWF Fribourg de voir des infrastructures touristiques se développer dans les dernières zones préservées du canton.

Les deux organisations ont adressé leurs remarques au conseiller d'Etat en charge. Il reste désormais à espérer que leurs voix seront entendues et que le tir sera rectifié.

